

De rive à rive : l'apport du patrimoine immatériel à l'inventaire des ponts sur le Rhône. La connaissance ethno-historique de l'imaginaire au service de l'étude des points de franchissement.

Maryannick Chalabi, Conservateur du patrimoine, Service de l'Inventaire du patrimoine culturel, région Rhône-Alpes.

Quand en 2004 le législateur, dans le cadre de la loi sur la décentralisation, a changé l'intitulé du service de l'inventaire de Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, en Inventaire général du patrimoine culturel, il n'a pas justifié, ni même explicité ce changement. Se contentait-il d'entériner une évolution ancienne des missions de l'Inventaire ? ou souhaitait-il orienter le service vers de nouvelles missions ? Cette dernière hypothèse pourrait sembler étrange au moment justement où l'état se déchargeait de la mission d'Inventaire sur les collectivités régionales.

Le fait est que la dénomination première, Inventaire des Monuments et richesses artistiques, avait une connotation vieillotte, trop souvent éloignée des champs d'études de l'Inventaire. En effet entrent dans l'inventaire, à côté du patrimoine traditionnel, des éléments aussi divers qu'un marché aux chevaux, un poids public, des immeubles de bureaux contemporains, des tags, des bouledromes et leur décor, ou des latrines publiques. Et en matière d'objets, l'étude concerne aussi bien des instruments aratoires (araire), des objets scientifiques (nécessaire à amputation), ou des moyens de transport (péniche).

La prise en compte de ces types d'édifices ou d'objets était prévue dans les missions de l'inventaire dès l'origine, puisque le texte fondateur d'André Malraux était très large : « *L'Inventaire recense, étudie, et fait connaître toute œuvre qui, du point de vue historique, artistique ou archéologique, fait partie du patrimoine national* », ce qui se traduit par la formule lapidaire « de la petite cuillère à la cathédrale ». Cette notion de patrimoine national, liée à l'approche globale et systématique du territoire a donc contribué à élargir constamment le champ d'étude à de nouveaux domaines, patrimoine industriel et technique par exemple, patrimoine contemporain, mais toujours du patrimoine matériel. **L'ouverture aujourd'hui au patrimoine immatériel nécessite approche et mise en forme adaptées.**

Encore que cette prise en compte du patrimoine immatériel existait déjà, mais trop souvent de manière marginale, un peu au gré des chercheurs ; sa restitution n'apparaissait pas comme un élément incontournable du dossier. Ce dossier était en effet un dossier papier, dont seul un résumé, en fait une fiche d'indexation, était numérique, fiche accompagnée le plus souvent d'une unique photographie (Base Mérimée, Palissy, Mémoire). Fiches d'indexation et photographies étaient consacrées essentiellement à l'historique et à la description physique de l'édifice ou de l'objet. Les éléments rassemblés sur l'environnement ethnologique ou sociologique étaient au mieux explicités dans le dossier papier, conservés en un seul exemplaire au siège du SRI, voire même, uniquement dans les notes de terrain du chercheur.

L'évolution qu'a connue l'inventaire depuis une dizaine d'années avec le passage au dossier électronique lui offre l'occasion d'élargir son champ d'action, puisque ce dossier met en ligne l'ensemble des données mises en

forme, soit la notice d'indexation, les textes rédigés par le chercheur, les illustrations graphiques et photographiques, et des documents de toutes sortes, en particulier du son ou de la vidéo. Cette dématérialisation permet également de faire des liens entre différents dossiers et donc de construire une arborescence entre des éléments éloignés topographiquement, mais reliés entre eux par leur fonction, leur destination, ou tout autre évènement.

Par exemple, dans le cadre de l'inventaire de la Ville de Lyon, un dossier « Voie navigable La Saône » est lié aux ponts sur la Saône, au port Rambaud et à deux péniches étudiées. Le pont Kitchener-Marchand, ancien pont du Midi sur la Saône est également lié à son homologue le pont Galliéni, ancien pont du Midi sur le Rhône.

Tous les éléments sont donc en place pour que les dossiers d'inventaire puissent s'ouvrir à la nouvelle dimension du patrimoine culturel immatériel, ce qui nécessitera bien entendu, une ouverture à de nouvelles compétences, qu'elles soient techniques (traitement de l'image animée et du son et intégration dans le dossier électronique) ou scientifiques (prise en compte méthodique de données ethnologiques ou sociologiques). La coopération avec la Maison du fleuve Rhône dans l'inventaire des points de franchissement, en particulier dans le programme *de rive à rive* piloté par Karine Tröger et Gilles Armani, va permettre cette mise en place. Cette coopération va également permettre d'intégrer des données plus actuelles : en effet, jusqu'à ces dernières années, l'inventaire intégrait systématiquement, comme on va le voir, des données à caractères plutôt historiques, en particulier celles relevant des usages autour des ponts ; l'étude de la Maison du fleuve Rhône, tout comme l'ouverture à de nouvelles technologies, l'oriente vers la prise en compte de données ethno-sociologique d'actualité.

Aujourd'hui l'inventaire des points de franchissement du Rhône dispose déjà d'un certain nombre de données relevant du patrimoine immatériel.

1. – Les données relatives au savoir-faire

L'étude des ponts passe obligatoirement par celle de leur mise en œuvre, et cela concerne non seulement les matériaux et la structure des ouvrages, mais aussi les modes de constructions et les techniques utilisées. Pour évoquer celles-ci, le dossier d'Inventaire fait appel aux devis, cahiers des charges, ou réception d'ouvrages disponibles dans les fonds d'archives

Par exemple, pour le pont suspendu du Teil (Ardèche), la réception d'ouvrages du 19 septembre 1843 donne, entre autres, des informations précises sur le système de suspension :

Le système de suspension se compose pour chaque travée de 8 câbles en fil de fer, 4 de chaque côté du pont. Seulement, les 4 câbles d'amont de la 1ère travée construits avant les inondations de 1840 n'ayant pas été trouvé assez gros, ont été renforcés par deux petits câbles placés au-dessous du système... Le cahier des charges fixe à 18 kilog. par mm_ de section la plus grande tension que les fils doivent supporter...Les fils ayant 7mm 704 de section, il en résulte que pour obtenir la tension maximum de 18 Kg par mm_, il faut 265 fils pour chacun des huit câbles de la première travée... (AD Ardèche. S 30/10, 22 septembre 1843)

En octobre 2008, la communication de Christian Teyssier du Laboratoire central des Ponts et Chaussées au colloque de Toulouse apporte également des informations techniques sur la construction (@christian.teyssier@lpc.fr).

La prise en compte du savoir-faire passe également par l'image, des gravures ou à partir de la fin du 19^e siècle, des photographies.

Ainsi une gravure contemporaine de la construction du pont Morand montre la mise en œuvre des pieux assurant les fondations des piles (*Vue perspective du quartier St-Clair et du pont en bois sur le Rhône* / [Estampe] / par Morand, architecte; gravée par Bidault (BM Lyon. Fonds Coste (Coste 482)

Les archives municipales de Lyon conservent un jeu de photographies prises lors de la construction du pont de l'Université à Lyon (15 Ph 1/ 717, 721, 722), témoignage de l'utilisation du **caisson imperméable**, qui permet aux ouvriers de travailler sous l'eau, et dont la 1^{ère} utilisation a été faite pour le pont de Kehl sur le Rhin à Strasbourg en 1859.

2- les données relatives aux usages

Ces données sont très variées.

- Les données relatives au *type de passage* sont illustrées par des photographies anciennes, comme celles des bacs (bacs à traîlle, ou bacs remis en service après la destruction des ponts pendant la seconde guerre mondiale comme au Teil en Ardèche) ;

Elles sont également évoquées par des textes, tel le rapport d'un ingénieur justifiant le remplacement du bac à traîlle de Touchelaze (Ardèche) par un pont en 1833, et évoquant en même temps l'impétuosité du fleuve encore « indompté » :

« ...Le bac dont il s'agit est le plus important de tout le département car tout le roulage du Languedoc qui se rend en Auvergne et qui traversait autrefois l'Ardèche au pont de St-Just emporté en 1827, traverse une première fois le Rhône au St Esprit et le retransverse une seconde fois au bac de Donzère... En cet endroit le Rhône est assez large et lors des grandes eaux, il couvre toute la plaine jusqu'à la route n° 86... En lui donnant toute la largeur du lit du fleuve, c'est-à-dire 350 m en faisant une avenue insubmersible, j'ai trouvé que les eaux s'élèveraient jusqu'à 2m 78 au-dessus des plus hautes eaux. Elles ne s'élèveront pas à cette hauteur à cause de l'augmentation de la vitesse, mais le bruit des eaux qui passent en si grande quantité et avec une grande vitesse souvent effraye les animaux qui passent sur le pont... » (AC Viviers, 6 mai 1833).

Cette utilisation des textes permet parfois de souligner la permanence des problèmes au fil des siècles :

Un texte de 1908 évoque la gêne causée à la population par le mauvais état du pont : «...Le pont suspendu du Teil sur le Rhône est un ouvrage de la route nationale 86 (annexe) reliant la rive droite à la rive gauche du fleuve, et plus particulièrement Le Teil à Montélimar. Ce pont, d'une grande fréquentation, atteignant jusqu'à 350 colliers et 600 piétons, se trouve dans un état de délabrement tel que notre service en assure à grand peine la conservation... en y admettant seulement des attelages de poids réduit. Par suite de la réglementation étroite de la circulation sur ce point, la gêne subie notamment par les commerçants de Montélimar et du Teil est considérable... » (AD Ardèche. S 30/10, 9 octobre 1908).

Les interviews menées par la Maison du Fleuve Rhône lors de la fermeture du pont entre le 10 septembre 2007 et juillet 2008 évoquent les mêmes difficultés.

- Les données relatives aux *droits de péages* illustrent l'activité ancienne. Photographies et cartes postales anciennes évoquent monde rural (ponts de Viviers et du Teil en Ardèche) ou urbain (pont Lafayette à Lyon).

Les photographies prises aujourd'hui ou les interviews illustrent plutôt l'importance de la circulation : ainsi, celles menées sur les deux ponts (Lagnieu et le Teil) mettent toutes l'accent sur les difficultés à traverser les ponts à pied ou à vélo, alors que celle de la passerelle du Collège insiste sur le lien entre le fleuve et la

traversée à pied. Des vidéos (pont De Lattre de Tassigny à Vienne) rendent compte de l'intensité du trafic aussi bien routier que piéton.

- Les données liées *au monde du travail* sont liées à l'activité sur les berges, à proximité des ponts. La confrontation des documents iconographiques montre cette évolution autour du pont de la Guillotière à Lyon : bateaux lavoirs (**Pont de la Guillotière** / Ducleaux, 1830. Dessin. BM Lyon. Ms 6737 ; cartes postales du début du siècle), exploitation des saulaies (**Le pont de la Guillotière**. 19e siècle. Grav. Musée Gadagne. N 2133.1), port au bois et aux pierres (**Le pont de la Guillotière et le port aux pierres**. Milieu 19e s. Lithogr. Musée Gadagne. N 3013.11). On peut également évoquer l'activité sur le fleuve : on passe sur, mais aussi sous le pont.

3- Les pratiques autour des ponts

Il peut s'agir de pratiques religieuses (pèlerinages, statues), de pratiques festives, d'évocations littéraires ou musicales.

Les ponts pouvaient porter des chapelles, les plaçant sous la protection de saint Nicolas ou du saint Esprit (pont de la Guillotière : **Vue de la porte du Rhosne de Lyon**. XVIIe siècle. BM Lyon. Fonds Coste. C 499)

Le décor porté par les ponts peut relever de pratiques religieuses, comme la statue de la Vierge qui ornait le pont suspendu du Teil et qui fut retirée en 1908 par décision du conseil municipal, statue tournée vers la route, donc protégeant les voyageurs traversant le fleuve, alors que celle du pont de Seyssel est tournée vers le fleuve, protégeant alors les mariniers.

Au 20^e siècle, les décors portés font plutôt référence à des allégories : le Rhône et la Saône sur le pont Lafayette, le coq sur le pont de l'Université, à Lyon...

On peut aussi y rattacher ce qui a trait aux croix de mariniers ou au culte de saint Nicolas.

Parmi les pratiques festives, viennent en 1^{ère} place les inaugurations (inauguration du pont Wilson à Lyon, 14 juillet 1918. Photogr. Jules Sylvestre). D'autres pratiques comme les joutes sont plutôt liées au Rhône qu'au point de franchissement proprement dit.

4. Les évocations littéraires ou musicales

C'est un point qui reste à approfondir. On peut citer quelques évocations plus ou moins lyriques que l'on trouve dans les guides ou les relations de voyages, à propos du pont de la Guillotière :

« L'entrée de Lyon par la route du Languedoc est vraiment imposante. Le faubourg de la Guillotière est aussi grand, aussi vivant, aussi peuplé qu'une multitude de villes dont on parle bien davantage, et qui le méritent bien moins ; le pont qui porte ce nom et par où l'on entre dans la ville, est le seul pont en pierre avec celui de Pont-Saint-Esprit qui existe sur le Rhône, et quoique moins surprenant que le premier, il ne laisse pas de mériter l'attention ; le fleuve, les quais, les édifices, les hôpitaux semblent placés tout exprès pour arrêter et fixer le regard des visiteurs » (**Guide des étrangers. Lyon descriptif, monumental et industriel et ses environs**. Chambet. 1860)

« Le pont sur le Rhône semble avoir été construit de manière si inconsidérée que l'on peut imaginer qu'un jour il sera emporté par ce fleuve rapide, en particulier parce que les arches sont si petites qu'après de grandes pluies elles sont souvent bouchées ou obstruées ; c'est-à-dire qu'elles ne permettent pas un passage suffisant aux flots grossis. Afin de remédier de quelque manière à ce dangereux défaut, ils ont trouvé il y a quelques années un artiste qui a supprimé une pile du milieu et jeté une seule arche à la place de deux. Ils considèrent cette transformation comme un chef-d'œuvre d'architecture, quoiqu'il y ait en Angleterre plus d'un maçon ordinaire qui aurait pu entreprendre et

mener à bien ce travail sans se flatter autrement de l'entreprise. Ce pont... ne franchit pas le fleuve en ligne droite mais décrit une courbe dont la convexité s'oppose au courant. Une telle courbure est certainement calculée pour une meilleure résistance à l'impétuosité générale du fleuve et ne produit pas à l'œil un mauvais effet » (Smollet T. G. **Travels through France and Italy**... London, 1766, 2 vol. ; t. 1, p. 123-146 ; cité par G. Gardes. **Le voyage de Lyon**. Ed. Horvath : 1993).

« ..dressé là depuis plusieurs siècles, le vieux cavalier du Rhône aux sept arches bistrées, contraint le torrent d'un pas héroïque. Ses sept piles taillées en biseau coupent l'eau d'une pointe aiguë. On dirait des avants de navires, des proues alignées pour un départ toujours différées » (Elisabeth Sainte-Marie Perrin. **Images**. Paris, 1929, p. 77-96 ; *Ibid.*)

En ce qui concerne les légendes, Jean-Michel Duhart évoque dans son livre **Le Rhône légendaire et mystérieux** « l'horrible Machecroute qui gîtait sous le pont de la Guillotière », ou les « merveilles » rapportées par les chroniques qui se produisirent avant la chute du pont de Vienne au début du 15^e siècle.

4. Les faits historiques

Les faits historiques, qu'il s'agisse de la « grande » ou de la « petite » histoire, de l'histoire nationale ou régionale, liés directement aux ponts, sont pris en compte.

Les passages célèbres

Pour le pont de la Guillotière, on peut signaler la destruction d'un des premiers ponts en bois, en 1190, par le passage des armées de Philippe-Auguste (30 000 hommes) et Richard Cœur de Lion (20 000 hommes) se rendant à la 3^e croisade (Steyert. **Histoire de Lyon**. Lyon : 1897, t. 2, p. 354) ; l'entrée à Lyon des participants au second concile œcuménique, convoqué par le pape Grégoire X, en novembre 1273 : les prélats latins vinrent accueillir la députation de l'empereur grec de Constantinople au-delà du pont de la Guillotière que le cortège en entier franchit pour gagner Lyon ; on peut reprendre l'évocation de Steyert (*Ibid.*, t. 2, p. 443-444) : « on peut s'imaginer l'admiration des habitants... à la vue de ce riche cortège défilant sous leurs yeux : gentilshommes du plus haut rang, moines de tout ordre et de tout habit, abbés en robes sombres ou de couleurs éclatantes, prélats, cardinaux en manteaux rouges, et les Orientaux, suivis d'une escorte brillante de nobles et de fonctionnaires aux vêtements brodés d'or ; enfin, fermant la marche, Imbert de Beaujeu, seigneur de Montpensier, un des braves des campagnes d'Égypte et de Tunis, qui venait de recevoir l'épée de connétable, et son frère Guillaume, nommé tout récemment grand maître des Templiers. Ils s'avançaient à la tête des troupes du comté, renforcées de celles de l'abbé de Savigny, chargées de la garde du concile... ». Plus tard arrivèrent pour ce même concile ... « les ambassadeurs du khan des Tartares avec leurs physionomies étranges, aux pommettes saillantes, au teint olivâtre, aux yeux noirs et enfoncés, aux costumes bizarres, coiffés de bonnets de fourrure, armés de sabres recourbés, d'arcs, de carquois énormes, et montant, les genoux pliés presque à la hauteur de la selle, de petits chevaux aux jambes fines et à la longue crinière flottante... » (*ibid.*).

Au début du 14^e siècle, le comte de Savoie établit sa suzeraineté sur Vénissieux et Saint-Priest et vint faire acte de souveraineté jusqu'au milieu de pont de la Guillotière où ses officiers ouvraient et publiaient les testaments (*ibid.*, p. 455).

En 1711, c'est le « malheur du pont » : le 11 octobre avait lieu la promenade de Saint-Denis à Bron, très fréquentée par les Lyonnais ; au soir, la foule rentrait à Lyon et au débouché du pont de la Guillotière vers la ville, devait franchir l'entrée du pont, côté rue de la Barre, flanquée de 2 grosses tours rondes. Au même moment, le carrosse de Mme de Servient s'engage dans l'autre sens et face à la foule, le cheval s'emballe enclenchant une mouvement de panique : 217 personnes y trouvèrent la mort (*ibid.* p. 351).

Plus près de nous la relation de l'accident du bac à traîlle remplaçant le pont du Teil en 1940, en dépit des 19 victimes de cette catastrophe, n'empêcha pas son auteur de se laisser aller à l'évocation lyrique du fleuve : « Mais le Rhône majestueux et terrible continue, malgré la catastrophe, à rouler vers la mer, son amante, à laquelle bientôt il se donnera tout entier. Sur la berge, endeillée et déserte, les saules s'inclinent pour le laisser passer » (Roman André).

Les crues

Jusqu'aux travaux de régulation du cours du Rhône du milieu du 20^e siècle, les habitants ont vécu avec les variations énormes du débit du fleuve, qu'il s'agisse des périodes d'étiage qui montrent combien il pouvait être facile alors de traverser le fleuve, ou des crues régulières, ponctuées de crues dites historiques, entraînant la rupture plus ou moins importantes des ponts.

La guerre

Autre fait très marquant : la destruction des ponts pendant la 2^e guerre mondiale, qu'il s'agisse, entre autres, des ponts de Lyon qui furent abondamment photographiés, de celui du Teil déjà évoqué, ou de celui de Lagnieu, pour lequel un habitant de Lagnieu interviewé se souvenait très bien du passage des troupes et surtout des infirmières américaines, ainsi que du pont provisoire jeté par les américains et du passage des chars à travers ses vignes.

Ces quelques exemples permettent d'évoquer les multiples facettes que peut prendre le Patrimoine Culturel Immatériel, lié en particulier aux points de franchissement. L'inventaire va permettre d'établir une carte chronologique de tous les franchissements connus, chronologie d'autant plus intéressante à établir qu'il n'existe aucun pont sur le Rhône, dans la région Rhône-Alpes, antérieur au 19^e siècle, les plus anciens étant les ponts suspendus de Seguin.

Ceci va permettre d'alimenter notre connaissance autour de l'idée de passage : le fleuve, bien qu'il ait marqué la frontière entre Royaume de France et Saint-Empire Romain germanique au moyen âge, puis limite administrative entre départements à l'époque contemporaine, était et est-il ressenti comme tel ? Cette situation était bien reprise dans le vocabulaire, les marinières désignant les rives du fleuve par Empirii et Regni. Mais au-delà ? Déjà le terme même de frontière est à nuancer, la circulation des hommes étant autrefois bien plus libre qu'aujourd'hui. Même en tant que frontière physique, le nombre important de villes jumelles de part et d'autre du fleuve tendrait bien à montrer qu'il n'en est rien.

Cette notion de passage devrait être affinée par l'enquête topographique et l'étude historique du SRI jumelées à l'enquête ethno-sociologique de la Maison du Fleuve Rhône.